

La visite sanitaire bovine en France

Dr LABBE Jean-François Vétérinaire praticien

22 250 Broons - France

PLAN

- Introduction
- Contenu de la visite
- Réalisation
- Bilan
- Intérêts et limites
- Conclusion

Introduction

- Contexte lors de la création en 2005:
 - Allègement progressif des contrôles obligatoires lors de mouvements de bovins (Brucellose - Leucose Bovine Enzootique- Tuberculose)
 - Allègement des contrôles réguliers en élevage pour ces maladies réglementées

Introduction

- Objectifs de l'administration
 - Initialement (2005-2006)
 - Renforcer le maillage vétérinaire
 - Orienter les contrôles brucellose et tuberculose dans un contexte d'allègement
 - Démarrer le réseau de surveillance des bovins
 - Depuis 2007
 - Renforcer la place du vétérinaire sanitaire dans la maîtrise de la santé publique vétérinaire en élevage
 - Faire progresser les filières sur la maîtrise des facteurs de risques sanitaires
 - Orienter les contrôles sanitaires et les inspections générales en élevage faites par les DDSV

Contenu

- Version 2005-2006:
 - Orientation sur la maîtrise des risques en santé animale
 - Principaux facteurs de risques abordés
 - Contact avec la faune sauvage
 - Recensement des différentes espèces présentes
 - Importances des mouvements d'animaux
 - Déclaration des avortements
 - Circulation des intervenants extérieurs et des véhicules (Camions livraisons,...)
 - Isolement des animaux malades
 - ...

Contenu

- Version 2007
 - Peu de modifications
 - Ajout d'un item sur le registre d'élevage
 - Ensemble des données que doit organiser l'éleveur (Registre des mouvements, Bons livraisons, Enregistrement des traitements,.....)
- Version 2008 - 2009
 - Très grosse évolution du contenu suite au bilan des 2 premières années
 - Modification essentielle des objectifs
 - Visite plus étoffée
 - Valoriser au mieux les échanges entre le vétérinaire et l'éleveur

Contenu

- Nouveaux objectifs
 - Toujours maîtrise des risques en santé animale
 - Santé publique vétérinaire
 - Répondre aux attentes sociétales sur la sécurité alimentaire des aliments c'est-à-dire protection des denrées contre les contaminations (Germe pathogènes - résidus de médicaments)
 - Contrôles en amont plutôt qu'à l'abattoir car plus pertinent pour ces risques de contamination (Paquet Hygiène: responsabilité exploitant)
 - Renforcer le lien administration - vétérinaire - éleveur.

Contenu

Principales rubriques	Nombre de sous-rubriques
Protection sanitaire de l'élevage	2
Locaux et équipement	5
Gestion sanitaire des animaux	10
Gestion de la pharmacie vétérinaire	5
Hygiène de la traite	1
Tenue des documents sanitaires	5

Contenu

- Pour chaque rubrique quelques questions
- A la fin de chaque rubrique une conclusion: Satisfaisant - A améliorer - Non satisfaisant
- Une place importante est laissée pour les commentaires
- A l'issue de la visite une évaluation globale est donnée selon un guide

FORMULAIRE DE VISITE SANITAIRE BOVINE

A archiver dans le registre d'élevage

Nom / raison sociale :

Date de la visite (date limite 31 décembre 2008) :

N° SIRET :

La visite concerne les événements survenus au cours des 12 derniers mois écoulés

DONNEES GENERALES

Production laitière moyenne par vache :	Nombre de veaux nés :	Nombre de veaux sevrés par an :	Nombre de places d'engraissement :
--	-----------------------	------------------------------------	---------------------------------------

1. PROTECTION SANITAIRE DE L'ELEVAGE

<i>R1.1. Maîtrise du risque d'introduction d'agents pathogènes par d'autres espèces du voisinage</i>			
Espèces concernées (à recenser) :			
Estimation du risque	☐ Faible	☐ Modéré	☐ Elevé
Moyens de maîtrise mis en oeuvre	☐ Satisfaisant	☐ A améliorer	☐ Non satisfaisant
<i>R1.2. Maîtrise du risque d'introduction d'agents pathogènes par les véhicules et les visiteurs</i>			
Estimation du risque	☐ Faible	☐ Modéré	☐ Elevé
Moyens de maîtrise mis en oeuvre	☐ S	☐ A	☐ NS
1. Evaluation de la protection de l'élevage* (↗ Reporter sur le tableau des conclusions)		☐ S	☐ A ☐ NS
Commentaires et conseils :		*S= Satisfaisant, A = A améliorer, NS = Non Satisfaisant	

◆ Méthode et critères d'évaluation

Estimation du risque	Au cours de sa visite, le vétérinaire examine les circuits des intervenants extérieurs par rapport aux bâtiments d'élevage et les possibilités de contact avec les animaux. Il évalue les risques éventuels de contamination pouvant être liés à cette circulation. Les interventions des équarrisseurs, des vétérinaires, d'autres intervenants d'élevage et éventuellement de public extérieur à l'élevage pourront être prises en considération.	Selon l'importance et la nature de la circulation extérieure dans l'enceinte de l'élevage et à proximité des animaux, le vétérinaire qualifiera le risque de contamination de faible à élevé
Moyens de maîtrise mis en œuvre	Le vétérinaire examine les différents dispositifs mis en place par l'éleveur et leur fonctionnement pour éviter les contaminations par les intervenants extérieurs. Les points suivants pourront être pris en compte : présence d'équipements pour la désinfection des bottes, matériel de nettoyage, etc.	Le vétérinaire évalue la qualité des dispositifs mis en place. Il prend également en considération l'évolution des pratiques depuis la précédente visite.

◆ **Recommandations :** Le vétérinaire précise parmi les mesures de prévention insuffisantes, celles qui lui paraissent prioritaires. Il peut proposer à l'éleveur des modalités pratiques et concrètes pouvant être mises en œuvre dans l'exploitation.

2. LOCAUX ET EQUIPEMENTS

R2.1.Possibilité de quarantaine	☐ Sans objet	☐ oui	☐ non
R2.2. Possibilité d'isolement pour le vêlage	☐ Sans objet	☐ oui	☐ non
R2.3. Possibilité d'isolement des animaux malades (local d'infirmerie ou système équivalent)		☐ oui	☐ non
R2.4. Présence d'équipements adaptés pour le stockage des cadavres		☐ oui	☐ non
R2.5. Présence d'équipements pour le stockage des aliments et d'équipements adaptés pour l'abreuvement des animaux		☐ oui	☐ non
2. Evaluation des locaux et équipements de l'élevage(%. Reporter sur le tableau des conclusions)	S ☐	A ☐	NS ☐

Commentaires et conseils :

3. GESTION SANITAIRE DES ANIMAUX

R3.1. Si des bovins ont été introduits, les notifications et tests réglementaires ont été effectués pour ces introductions

☐ Sans objet
☐ oui
☐ non

R3.2. Séparation effective des bovins entre l'exploitation et le centre de rassemblement

☐ Sans objet
☐ oui
☐ non

R3.3. Séparation effective des bovins entre l'exploitation et l'atelier dérogatoire

☐ Sans objet
☐ oui
☐ non

R3.4. Préparation en vue d'assurer la propreté des animaux en partance pour l'abattoir et sondage sur les animaux concernés au moment de la visite

☐ S
☐ A
☐ NS

R3.5. Etat sanitaire global des animaux : état d'engraissement / animaux maigres ou cachectiques

☐ S
☐ A
☐ NS

R3.6. Soins assurés aux animaux malades ou blessés

☐ S
☐ A
☐ NS

R3.7. Dépistage de la brucellose : nombre d'avortements observés par l'éleveur égal au nombre déclaré (au cours des 12 mois précédant la visite)

☐ Sans objet
☐ oui
☐ non

R3.8. Estimation du risque lié aux animaux malades (diarrhées, avortement)

☐ Faible
☐ Modéré
☐ Elevé

R3.9. Moyens de maîtrise mis en oeuvre (isolement)

☐ S
☐ A
☐ NS

R3.10.Prise en compte par l'éleveur des certificats de saisies en provenance de l'abattoir

☐ oui
☐ non

R3.11. Importance estimée des événements sanitaires rencontrés au cours des 12 derniers mois

Motifs de réforme pour cause sanitaire				
Nombre				

Mortalité par classe d'âge (classe indicative)	0-1 mois	1 mois – 6 mois	6 mois – 24 mois	Plus de 24 mois
Nombre				
Motifs				

Tableau récapitulatif des tests de dépistage requis à l'entrée dans une exploitation (hors cas des cheptels à risque soumis également à des tests de sortie)

➤ Cas général

Age du bovin introduit	Temps de transport	Cheptel de destination - Tests requis à l'entrée (* sauf dérogation IBR)	
		Exploitation d'élevage « classique »	Exploitation à taux de rotation > 40 %
< 6 semaines	indifférent	- Sérologie IBR	- Sérologie IBR
6 semaines à 12 mois	≤ 6 jours	- Sérologie IBR	- Sérologie IBR - Tuberculination
	> 6 jours	- Sérologie IBR - Tuberculination	- Sérologie IBR - Tuberculination
> 12 mois	≤ 6 jours	- Sérologie IBR	- Sérologie IBR - Sérologie brucellose - Tuberculination
	> 6 jours	- Sérologie IBR - Sérologie brucellose - Tuberculination	- Sérologie IBR - Sérologie brucellose - Tuberculination

* Dérogations au dépistage de l'IBR :

- 1- bovin dont la vaccination est certifiée par un vétérinaire,
- 2- bovin introduit dans un cheptel d'engraissement dérogatoire avec entretien des bovins en bâtiments fermés,
- 3- bovin introduit en station de quarantaine ou CIA agréé, soumis à des règles particulières de dépistage,
- 4- bovin en provenance d'un cheptel qualifié « Indemne d'IBR » (A) ayant fait l'objet d'un transport direct attesté par l'acheteur et le vendeur.

R3.4. Libellé de l'item : Préparation en vue d'assurer la propreté des animaux en partance pour l'abattoir et sondage sur les animaux concernés au moment de la visite

◆ **Références réglementaires**

- Règlement (CE) n° 852/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires (annexe I : production primaire) ;
- Règlement (CE) n° 853/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 fixant des règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale.

◆ **Dangers ou facteurs de risque :** contamination des viandes par des bactéries fécales lors de l'abattage de l'animal (notamment les salmonelles et les *E. coli* producteurs de shigatoxines comme *E. coli* O157H7)

◆ **Objectif ou moyens de maîtrise :** fournir des animaux propres à l'abattoir : c'est-à-dire des bovins n'appartenant pas à classe D (très sale) de la grille interprofessionnelle de notation de la propreté des bovins (cf recommandations). Courant 2008, l'abattoir appliquera une pénalité financière en cas de présentation d'animaux de classe D.

◆ **Méthode et critères d'évaluation :**

critères d'évaluation	évaluation	
	S=	Très propre (classe A) et propre (classe B)
	A =	Sale (classe C)
	NS =	Très sale (classe D)
Le vétérinaire évalue visuellement et par sondage l'état de propreté du dessous du ventre et de l'extérieur des cuisses		

Pathologies rencontrées : ☐ Cf. tableau détaillé des affections rencontrées ou sinon compléter le tableau ci-dessous :

	absence	faible	moyen	important	très important
Affections respiratoires	☐	☐	☐	☐	☐
Affections digestives	☐	☐	☐	☐	☐
Problèmes locomoteurs	☐	☐	☐	☐	☐
Mammites	☐	☐	☐	☐	☐

R3.12. Traitements préventifs mis en oeuvre

Affection(s) visée(s)	Catégories d'animaux traités	Traitement(s) administré(s)	Rythme des traitements

3. Evaluation de la gestion sanitaire des animaux (à Reporter sur le tableau des conclusions) ☐ S ☐ A ☐ NS

Commentaires et conseils :

4. GESTION DE LA PHARMACIE VETERINAIRE

R4.1. Respect des conditions de stockage	☐ oui	☐ non
R4.2. Gestion satisfaisante des médicaments périmés	☐ oui	☐ non
R4.3. Hygiène du matériel utilisé pour l'administration des médicaments vétérinaires	☐ oui	☐ non
R4.4. Gestion satisfaisante des déchets de soins	☐ oui	☐ non
R4.5. Respect du temps d'attente fixé par le vétérinaire prescripteur avec système d'identification des animaux traités	☐ oui	☐ non
4. Evaluation de la gestion de la pharmacie vétérinaire (à Reporter sur le tableau des conclusions)	☐ S	☐ A ☐ NS

Commentaires et conseils :

5. HYGIENE DE LA TRAITE

5. Evaluation de l'hygiène de la traite (☞ Reporter sur le tableau des conclusions)	☐ Sans objet car éleveur non laitier			
	☐ Sans objet car adhérent à la Charte des bonnes pratiques d'élevage			
	☐ Satisfaisant	☐ A améliorer	☐ Non Satisfaisant	
Commentaires :				

6. TENUE DES DOCUMENTS SANITAIRES DE L'ELEVAGE

R6.1. Existence d'un registre d'élevage	☐ oui	☐ non	
R6.2. Qualité de l'archivage (par sondage) Compte-rendus des visites sanitaires obligatoires Attestations sanitaires à délivrance anticipée Bons de livraison des aliments pour animaux Ordonnances et lien avec les enregistrements sur le carnet sanitaire Résultats d'analyses (prophylaxie, introductions)	☐ S	☐ A	☐ NS
R6.3. Présence du bilan sanitaire établi au cours des 12 mois précédents	☐ Sans objet	☐ oui	☐ non
R6.4. Enregistrement des soins dispensés par l'éleveur et l'administration des médicaments	☐ S	☐ A	☐ NS
R6.5. Enregistrement des interventions et des soins dispensés par le vétérinaire et l'administration des médicaments	☐ S	☐ A	☐ NS
6. Evaluation de la tenue des documents sanitaires (☞ Reporter sur le tableau des conclusions)	S ☐	A ☐	NS ☐
Commentaires et conseils :			

CONCLUSIONS DE LA VISITE SANITAIRE BOVINE

Seules les informations collectées dans les tableaux ci-dessous seront communiquées à la DDSV et feront l'objet d'un traitement informatique.
Elles sont accessibles par l'éleveur. Les évaluations serviront à l'analyse de la maîtrise des facteurs de risques sanitaires

Si la visite est non réalisable, précisez-en le motif :

☐ établissement fermé ☐ plus de bovins ☐ refus de visite ☐ délai dépassé

Report des évaluations des 6 rubriques de la visite :

	Satisfaisant	A améliorer	Non Satisfaisant
Date de la visite :			
1. Protection sanitaire de l'élevage	☐	☐	☐
2. Locaux et équipements	☐	☐	☐
3. Gestion sanitaire des animaux	☐	☐	☐
4. Gestion de la pharmacie vétérinaire	☐	☐	☐
5. Hygiène de la traite	☐	☐	☐
☐ Sans objet car non laitier ☐ Sans objet car adhérent à la Charte des bonnes pratiques d'élevage			
6. Tenue des documents sanitaires de l'élevage	☐	☐	☐
7. CONCLUSION = Niveau global de maîtrise des risques sanitaires			
-Satisfaisant = au maximum : absence de rubrique "non satisfaisante" et au plus 2 rubriques « à améliorer »	☐	☐	☐
-Non satisfaisant = au minimum : si au moins 2 rubriques sont "non satisfaisante"			

Données déclaratives de l'éleveur relevées par le vétérinaire sanitaire :

Existence de site(s) d'élevage secondaire(s) à distance, y compris transhumance	☐ oui ☐ non
Centre de rassemblement sur le site de l'exploitation	☐ oui ☐ non
Présence d'un atelier d'engraissement dérogatoire	☐ oui ☐ non
Mélange d'aliments pour animaux à la ferme avec ajout d'additifs purs (urée, acides aminés, vitamines, hors agents d'ensilage) ou de prémélanges d'additifs	☐ oui ☐ non

principales recommandations

Report des évaluations des 6 rubriques de la visites (le report de la date est nécessaire)

◆ Critères d'évaluation du niveau global de maîtrise des risques sanitaires

Satisfaisant	Au maximum : absence de rubrique "non satisfaisante » et si au plus 2 rubriques sont « à améliorer »
Non satisfaisant	Au minimum : si au moins 2 rubriques sont "non satisfaisante"
A améliorer	Quand l'évaluation du niveau global de maîtrise des risques sanitaires est ni « satisfaisante », ni « non satisfaisante »

Réalisation

- La visite est réalisée tous les deux ans dans tous les élevages de bovins
- Elle se déroule dans l'exploitation après prise de rendez-vous avec l'éleveur et au cours d'une visite spécifique
- Elle est réalisée par le vétérinaire sanitaire de l'élevage (vétérinaire choisi et désigné par l'éleveur)

Réalisation

- Deux parties
 - Visite des locaux
 - Logement des animaux
 - Laiterie (élevage laitier)
 - Pharmacie
 - Échanges avec le détenteur des animaux
 - Bureau - Maison -
 - Préférable de disposer de données sur l'élevage
 - Données du cabinets (Analyses, médicaments,)
 - Données de la base de donnée nationale (SIGAL - BDIVET)

Réalisation

- A l'origine document papier simple
 - Mise à disposition de documents pré imprimés avec duplicata
 - Mise au point d'une version informatisée
- A l'issue de la visite le document compléter est remis à l'éleveur
- Un double est conservé par le vétérinaire

Circuit des données et téléprocédure ●●●●

1. Information de la DDSV

2. Visite dans l'exploitation

téléprocédure

3. www.fr : connexion Internet
sur un site dédié

4. enregistrement des
données (différé par rapport à la visite)

5. signature électronique (différée
par rapport l'enregistrement, signature par lot)

7. Synthèses

(France, région, département)

6. DDSV (via
SIGAL) :
paiement des
visites



BDIVET (facultatif),
synthèse clientèle



Aspects financiers



8 AMV comprenant : **106,24 € en 2010**

- l'impression et la duplication des documents de la visite
- la réalisation de la visite
- l'enregistrement et la signature par voie informatisée des données relevées dans le formulaire de visite
- les déplacements afférents à la réalisation de la visite

Bilan

- Deux premières années
 - Retour du document complet à l'administration mais sans saisie

	Taux de réalisation	Nombre de visites programmées	Conclusion de la visite		
			Satisfaisant	A améliorer	Non satisfaisant
Campagne 2005-2006	94.48%	258 975	76%	23%	1%
Campagne 2006-2007	92.58%	255 604	78%	21%	1%

Bilan

- Année 2008 - 2009
 - Données générales

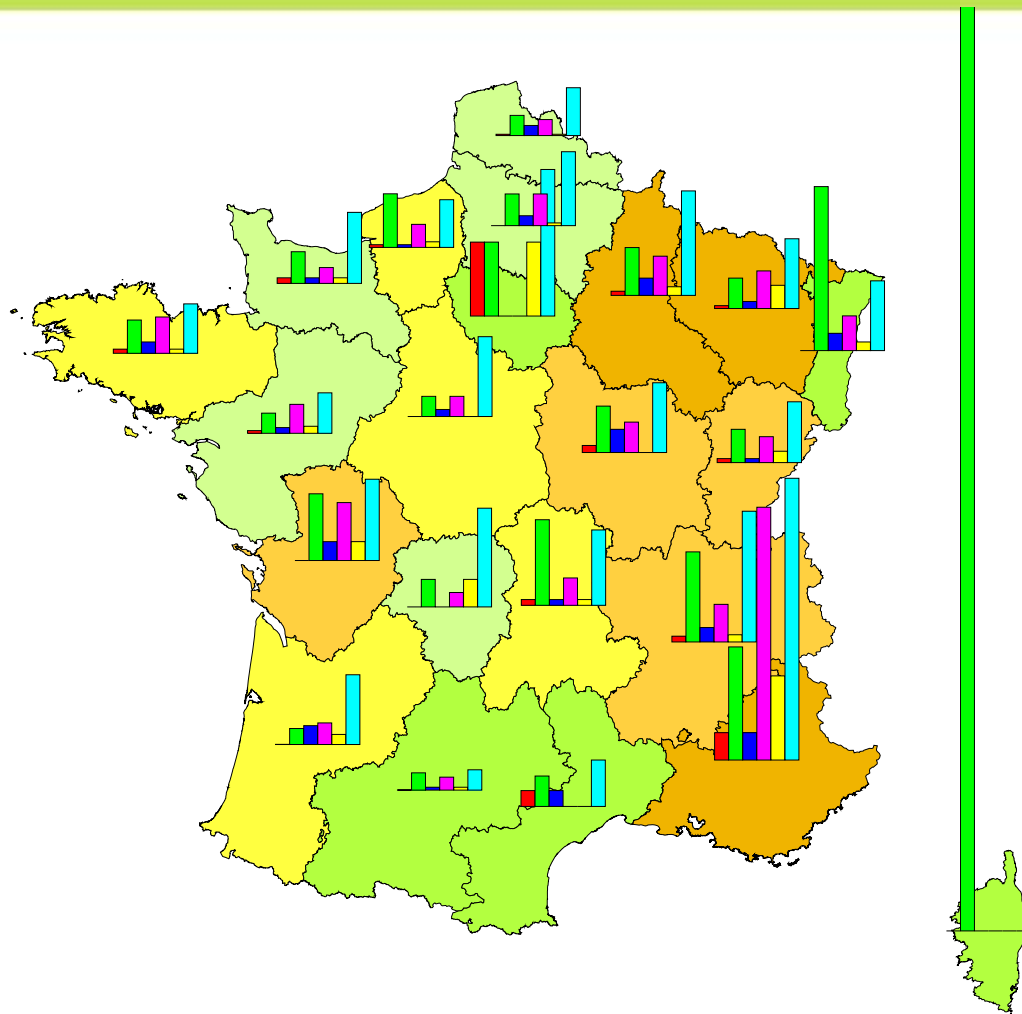
	Élevages allaitants			Élevages laitiers		
Résultats	Satisfaisant	A améliorer	Non satisfaisant	Satisfaisant	A améliorer	Non satisfaisant
Gestion sanitaire	93,1	6,6	0,5	92,4	7,4	0,1
Locaux	81,2	17	1,7	79,9	19,3	0,5
Pharmacie	82,2	17,2	0,9	83,1	16,3	0,3
Protection sanitaire	90,9	8,9	0,2	90,6	9,4	0
Tenue des documents	75,7	21,7	4,1	84,1	14,7	0,8

- Bilan général

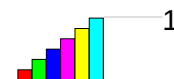
	ALLAITANTS			LAITIERS		
Résultat	S	AA	NS	S	AA	NS
Note	86,6	12,8	0,9	88,2	11,4	0,3

- Grosses différences selon les rubriques
- Notes finales globalement satisfaisantes
- Disparités selon les départements

Bilan



Rubriques NS



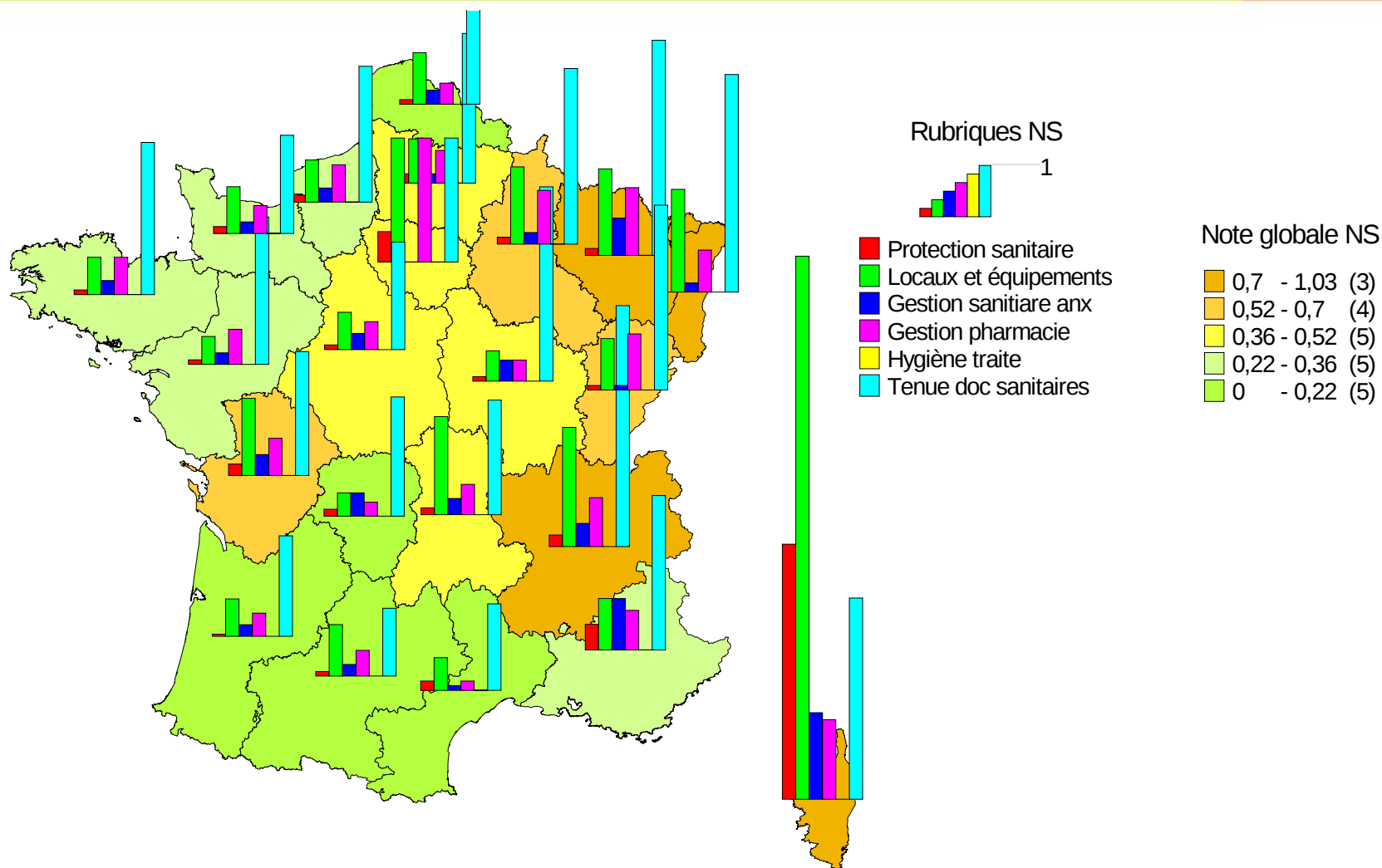
- Protection sanitaire
- Locaux et équipements
- Gestion sanitaire anx
- Gestion pharmacie
- Hygiène traite
- Tenue doc sanitaires

Note globale NS

- 0,7 - 1,03 (3)
- 0,52 - 0,7 (4)
- 0,36 - 0,52 (5)
- 0,22 - 0,36 (5)
- 0 - 0,22 (5)

Laitiers

Bilan



Allaitants

Intérêts

- Pour le vétérinaire
 - Se positionner comme un véritable référent en matière de santé publique vétérinaire
 - Accompagner l'éleveur pour la mise ne place de nouvelles réglementations (Contrôles introduction - Paquet hygiène)
 - Nouveau lien avec l'état
 - Montrer à l'éleveur notre capacité à réaliser des audits

Intérêts

- Pour l'éleveur:
 - Obtention de conseils adaptés à son élevage et ses pratiques
 - Diminution de la fréquence de contrôle des services de l'état si satisfaisant et si pas d'autres critères d'alertes (abattoir.....)
 - Visite possiblement couplée avec les visites liées à la réglementation sur la prescription du médicament

Intérêts

- Pour l'administration
 - Améliorer la connaissance de l'ensemble des exploitations
 - Orienter les contrôles officiels obligatoires dans le cadre européen
 - Maintien du lien vétérinaire sanitaire - administration
 - Maintien du maillage sanitaire et vétérinaire

Limites

- Vétérinaire
 - Bien que cette visite ne soit pas un contrôle il est parfois difficile d'expliquer à son client que ses pratiques sont à risques
 - Approche nouvelle de notre mission de vétérinaire sanitaire
 - Perte de pertinence lorsque la visite est réalisée sans données

Limites

- Éleveur:
 - Peut percevoir cette visite comme un contrôle supplémentaire (déjà nombreux)
 - Ne perçoit pas toujours bien les objectifs de cette visite (problème de présentation initiale)
 - Risque en cas de résultat non satisfaisant de subir un contrôle complet (moins 1% des élevages concernés)

Limites

- Administration
 - Manque de saisie informatique des données autres que la synthèse globale
 - Perte d'informations
 - Interprétation statistique finalement très limitée
 - Difficulté pour faire évoluer le contenu de la visite
 - Homogénéité des interprétations malgré l'élaboration d'un guide très précis

Conclusion

- Nécessité de faire évoluer le contenu tous les ans
- Nécessité de bien expliquer aux vétérinaires les objectifs poursuivis
- Opportunité de développer la saisie complète des données de la visite pour une analyse anonymée plus complète
- Extension prévue à toutes les espèces dans les mois et années à venir



Merci de votre attention